



Point d'étape d'une réflexion sur une nouvelle architecture
 du Mouvement des Écologistes incluse dans ses futurs
 statuts

Synthèse collaborative de l'ensemble des interactions recueillis depuis les JDE de 2022

Le Mouvement des Écologistes	L'Académie des Écologistes	Le parti EELV des Écologistes
La communauté ce qui nous unit et nous réunit	La prise en compte des diversités référente des tensions et de la cohésion	Le « pilier » institutionnel La traduction articulée et accessible des lignes de force
Les tiers lieux citoyens écologistes Les commissions thématiques en réseaux	La plateforme de concordance des Écologistes – l'assemblée collégiale des instances et du pôle de synergie	Les groupes locaux, les régions, le conseil fédéral et son Bureau exécutif
Les repères La vision politique, les valeurs	Le chemin Les orientations politiques et opérationnelles – la feuille de route	La représentation institutionnelle de la communauté des Écologistes Les programmes
Démarche réalisatrice – mise en œuvre d'une pensée politique écologique		
Le récit – l'expression – l'adhésion L'action citoyenne et l'activisme de terrain	Réalisation et animation des Conventions d'Orientation Politique Permanentes Mise à disposition des référentiels que sont les COPP – Synergie avec les organismes et associations partenaires	Stratégie et méthodes d'interventions Animation et réalisation des méthodes décisionnelles et délibératives L'activisme institutionnel – les élections – les élus

La raison d'être des Ecologistes

Le Mouvement est une communauté politique, participative et émancipée, définie par l'objectif commun d'un monde où l'humain et le Vivant sont essentiels. Cette communauté des Ecologistes partage des intérêts et des valeurs qui contribuent à façonner son identité.

Dans sa forme, sa gouvernance et son fonctionnement, cette communauté reflète la société à laquelle nous aspirons

C'est mettre en avant la vision des Écologistes pour dire où on va

Cette vision, qui crée des repères, doit pouvoir s'affranchir de « thématiques techniques » qui, sous couvert d'objectivité, se développent dans un périmètre restreint ; solutionnisme écologiste qui implique l'autoritarisme et provoque le rejet.

Cette vision est explicitée par des « problématiques sociétales » qui sont des questionnements construisant le monde écologiste auquel nous aspirons. Elles sont nourries par les valeurs de la communauté et sont le moins possible contraintes par les agendas institutionnels dans la limite des nécessaires réflexions sur les transitions.

Cette vision porte un universalisme écologiste. Confrontée à l'existant, elle éclaire les orientations politiques du Mouvement.

Notre démocratie

Elle concerne un processus de construction et de gouvernance des communs et du collectif qui anime une société écologiste.

Elle donne à chacun et à chacune, la possibilité d'une expression libre et publique au sein de la communauté des Ecologistes.

Elle concerne toutes les personnes désirant participer à la prise en compte des problématiques sociétales dans le projet écologiste guidé par nos valeurs.

Elle fait l'objet d'une régulation qui relève exclusivement de chaque niveau de proximité ; il n'y a pas de recours possible sauf à proposer une modification ou une adaptation du règlement intérieur en cause.

Nos valeurs

Combattre la chosification de l'humain et du vivant

Cultiver le subjectif c'est à dire l'ensemble des savoirs intuitifs, des savoir-faire issus des particularismes culturels, permet de se confronter à la réalité du Vivant, à se réappropriier son monde. C'est cette subjectivité qui permet aux individus d'interpréter, de comprendre et d'assumer leur insertion dans le monde qui les entoure.

A contrario l'économisme qui tend à tout expliquer par le jeu de facteurs ou concepts économiques, caractérise le capitalisme contemporain et est un aboutissement de l'expertise thématique qui chosifie l'humain et le vivant ; Il dissout le politique qui devient une simple gouvernance par les chiffres.

Les enjeux écologistes passent par la sagesse de notre habitation de la Terre

Ces enjeux ne se réduisent pas à la seule dimension environnementale de lutte contre le réchauffement climatique, contre la pollution et l'érosion de la biodiversité.

La sagesse de notre habitation de la Terre doit primer sur les besoins et les aspirations façonnés par le marché.

Créer les conditions d'une individuation et d'une autonomie émancipatrice pour tous et toutes

L'objectif est d'éradiquer la domination et la soumission, domination de la nature et de nos corps, soumission à un ordre économique qui nie un "progrès" social et écologique.

Cela passe par l'autonomie de chacun, de la possibilité d'individuation qui porte les conditions d'une nouvelle organisation sociale et politique : elle permet une ouverture au monde commun - la capacité à s'engager ici et maintenant- le désir de vivre dans des institutions justes.

Le Mouvement

Le Mouvement des Ecologistes incarne la multiplicité des engagements de la communauté qui le compose :

- L'activisme institutionnel au travers des membres du Mouvement ayant fait la démarche supplémentaire d'adhésion à l'instance « Parti » pilier institutionnel du Mouvement
- L'activisme citoyen au travers de tous les membres du Mouvement (adhérents et adhérentes ou non à l'instance « Parti »). Cet activisme citoyen écologiste est notre particularité politique puisqu'il existe au travers d'une communauté qui construit ses utopies sur le terrain social, économique et environnemental.

Le Mouvement des Ecologistes en tant que tel n'a pas de relation ni de communication avec des institutions, organismes, associations extérieurs.

Les membres du Mouvement des Ecologistes

L'adhésion

Tous les membres désirant être actifs et participer à la vie du Mouvement adhèrent à celui-ci en payant une cotisation minimum définie chaque année et qui crée une égalité entre les membres imposables et les non imposables (exemple : 15 euros pour les imposables et 5 euros pour les non imposables)

Les membres, actifs dans leur vie personnelle en exprimant leur sensibilité d'écologistes et qui désirent simplement se tenir informés et apporter leur soutien par un pétitionnement en ligne, ne cotisent pas. Leur engagement symbolique d'appartenance à la Communauté des Ecologistes ne se traduit pas par l'adhésion au Mouvement.

- L'engagement symbolique donne le titre de membre des Ecologistes.
- L'adhésion (cotisation) au Mouvement donne le titre de Compagnon et Compagnonne des Ecologistes.

- *L'adhésion supplémentaire d'un compagnon ou d'une compagne à l'instance « Parti » donne le titre d'Adhérent et Adhérente au Parti.*

L'appartenance à un parti qui ne possède pas de relation de partenariat avec l'instance « Parti » est incompatible avec l'adhésion au Mouvement. Par contre, cette appartenance à un autre parti permet la participation à la vie des Tiers lieux citoyens écologistes sans conférer la possibilité d'animation de ceux-ci.

Accueil des membres du Mouvement

Il se fait en ligne ou en présentiel et implique de remplir un formulaire permettant d'accepter ou non :

- *Je désire être informé.e ponctuellement des réflexions, travaux, outils et formations/sensibilisations/connaissances mises à disposition par la communauté des Écologistes – je serai Membre des Écologistes*
- *Je désire participer localement aux réflexions, travaux et actions de la communauté des Écologistes et valide mon adhésion par le paiement d'une cotisation. Je ne suis pas adhérent d'un parti qui ne possède pas de relation de partenariat avec l'instance « Parti » des Écologistes – je serai Compagnon ou Compagne des Écologistes*

La validation administrative de l'adhésion est automatique et l'accueil du membre du Mouvement se fait immédiatement par interaction numérique. Cet accueil est ensuite personnalisé par un contact en présentiel ou en visio effectué par un référent ou une référente de proximité (le ou la plus proche géographiquement ou le ou la plus en phase avec un activisme en cours ou existant) en suivant le déroulé du livret d'accueil (présentation de l'organisation, des possibilités de participation et d'expression, accès aux différentes aides et services, contact de référence, mise en évidence des intérêts du nouveau membre du Mouvement etc...).

Par défaut chaque groupe local du Parti met en place une réunion en tant que Tiers lieu citoyen écologiste au minimum tous les trois mois. C'est le moment où sont désignés collégalement les référents et référentes de proximité chargés de l'accueil des adhésions au Mouvement des Compagnons et Compagnes. Un compte rendu est diffusé à l'ensemble des invités et des invitées.

Les tiers lieux citoyens écologistes

Leur raison d'être est de donner une visibilité, une expression à la communauté des Écologistes au travers d'une démarche inclusive.

Ils sont les éléments de base de la commission « démocratie et activisme citoyen »

La commission « démocratie et activisme citoyen » anime, facilite et coordonne l'intelligence collective décentralisée partie prenante de la construction collective d'un récit, d'un chemin et des repères du mouvement des Écologistes.

Les commissions thématiques inscrivent dans leur RI le principe de leur participation en réseau à cette dynamique d'intelligence collective décentralisée.

L'ensemble des Tiers Lieux Citoyens Ecologistes est une communauté, créatrice, autonome et émancipée. Elle n'a pas de souveraineté en soi et appelle une démocratie décentralisée pour une communauté « vivante ».

- *Ce sont des lieux de rencontre, d'ouverture, de convergence et d'émancipation politique dont le chemin et les repères sont les valeurs et les orientations politiques du Mouvement des Ecologistes – ils privilégient l'auto-organisation et l'intelligence collective. Ce sont des endroits qui privilégient le « faire »*
- *Ce sont des lieux de proximité, de toutes les proximités où la conciliation de tensions est la règle, ce sont nos "ronds points" écologiques où au travers de nos valeurs se produit un imaginaire instituant devenant une force sociale et politique. Ils n'ont pas de territoire défini et sont ouverts à tous ; ils sont virtuels ou réels, ils peuvent être des maisons de l'écologie, des tiers-liens, des coordinations etc... exister par une mobilisation autour d'une problématique sociétale – Ils sont des associations de fait animés par des Compagnons ou Compagnonnes du Mouvement (adhérents et adhérentes ou non au Parti).*

Cette communauté vivante cherche à faire émerger une volonté générale unifiée en dépassant le paradigme délibératif insuffisamment inclusif, elle porte ainsi l'esprit d'une adhésion de tous.

Ce que sont les "Tiers lieux politiques des Écologistes » dans l'activisme institutionnel

Ils peuvent être le relais ou non de tâches militantes durant les campagnes électorales ; la décision doit résulter d'un processus de consensus.

Ce qu'ils ne sont pas

Aucune action, initiative, communication, représentation, soutien ou présentation aux élections ne peuvent être faits au nom des tiers lieux citoyens écologistes quelles que soient leurs appellations.

La commission démocratie et activisme citoyen

Elle participe en tant que telle à l'assemblée de l'Académie des Ecologistes.

Elle est animée nationalement par des volontaires référents issus des Compagnons, Compagnonnes, (adhérents et adhérentes ou non du Parti) renouvelés tous les ans. Au moment du renouvellement si le nombre de volontaires est trop important on effectue un tirage au sort.

Gestion des conflits à l'intérieur du Réseau des Tiers lieux citoyens

La commission « démocratie et activisme citoyen » a la possibilité de mettre en place une commission de résolution des conflits lorsqu'elle est saisie par une des instances de l'assemblée de l'Académie des Ecologistes – cette saisine ne peut concerner qu'une entrave explicite et constatée à l'application pratique des orientations politiques contenue dans le corpus de COPP. Cette « entrave » peut faire l'objet d'une suspension immédiate assortie d'une impossibilité de ré-adhésion.

Les différends de fonctionnements internes à chaque tiers lieu citoyen écologiste sont de leur ressort et peuvent faire l'objet d'un rappel des démarches de facilitation ainsi que l'accès à des formations. Des différends qui persistent et qui sont non résolus peuvent faire l'objet d'une disparition, d'une renaissance à côté, d'un éclatement du tiers lieu citoyen écologiste.

L'Académie des Ecologistes

L'Académie des Ecologistes est une assemblée qui anime et coordonne la création du contenu du projet écologiste. Ce contenu est élaboré au travers de Conventions d'Orientation Politique Permanente (COPP). Ces COPP sont le résultat d'une confrontation entre les valeurs et les problématiques sociétales écologistes.

L'Académie des Ecologistes, au travers d'une gestion collégiale, s'appuie sur la communauté des écologistes dont l'expression multiple se trouve dans :

- Le Mouvement au travers de sa commission « démocratie et activisme citoyen » représentative de l'ensemble des tiers lieux citoyens.
- Le groupe de travail des commissions thématiques au travers des référents et référentes de celui-ci.
- Le "Pôle de synergie" regroupant les organismes tiers et les personnalités n'ayant pas le statut de Parti ni d'affiliation avec un Parti et avec lesquels le Mouvement des Ecologistes entretient des relations de partenariat - les commissions de par leurs relations externes participent activement à l'animation de ce pôle et au repérage des partenaires.
- Le conseil fédéral du Parti
- Le bureau exécutif du Parti
- Les différents « corps institutionnels » d'élus et d'élues

L'Académie des Ecologistes est référente des tensions et de la cohésion ; elle prend en compte la diversité des membres du Mouvement des Ecologistes. Elle permet l'entretissage entre les valeurs du Mouvement et l'activisme citoyen et institutionnel.

Comme toute Académie elle se caractérise par les référentiels qu'elle met à disposition en utilisant les moyens, les outils, les principes de l'éducation populaire.

Ces référentiels constituent le projet des écologistes

Le projet écologiste

Il crée le récit et propose un chemin qui mène à la mise en œuvre du projet écologiste au travers de l'activisme institutionnel et de l'activisme citoyen

Pour se construire il s'appuie sur des conventions d'orientation politique permanente (COPP).

Ces COPP permettent la co-construction du projet écologiste. Elles sont définies comme permanentes du fait que le processus de consensus collégial qui préside à leur existence n'est jamais fermé et ne comporte que des points d'étape.

Ces COPP, en confrontant les problématiques sociétales à l'idéologie écologiste, exprimée par les valeurs du Mouvement et sa raison d'être, déclinent celle-ci en orientations politiques.

Ces problématiques sociétales correspondent aux questionnements qu'une société écologique doit de se poser concernant la gouvernance et les équilibres entre ce qu'est l'individu et le Vivant et la place du collectif et des communs.

Pour cadrer ces questionnements, il sera réalisé des échanges avec des philosophes, essayistes etc... participant au « pôle de synergie». Le résultat de ces échanges sera confronté avec l'ensemble des référents de la communauté des Ecologistes s participants à l'Académie des Ecologistes.

L'Académie dispose de son propre règlement intérieur

Le règlement intérieur de l'Académie des Ecologistes intègre les outils et les dispositions présidant au recueil de création ou d'évolution des COPP.

Il intègre la description du déroulement d'un processus de consensus/consentement validant une étape de l'existence d'une COPP.

Le Parti EELV ↗

Il représente les intérêts et les opinions de la communauté des Ecologistes. Il participe au processus politique et de gouvernance institutionnelle et s'engage à concourir pour le pouvoir politique dans le but d'influencer les politiques publiques.

Créer du commun par la facilitation, la concordance est sa priorité ; face à un agenda qu'il ne contrôle pas toujours, la détermination du Parti, pilier institutionnel du Mouvement, peut faire que le vote, qui impose, devienne nécessaire ; dans ce cas le vote doit faire l'objet d'une détermination éclairée fruit d'un travail d'émancipation politique permanent.

Le Pôle de synergie ↗

Le "Pôle de synergie" regroupe les organismes tiers et les personnalités n'ayant pas le statut de Parti ni d'affiliation avec un Parti et avec lesquels le Mouvement des Ecologistes entretient des relations de partenariat - les commissions thématiques de par leurs relations externes participent activement à l'animation de ce pôle et au repérage des partenaires. La gestion collégiale de l'Académie des Ecologistes valide la liste de ces partenaires.

Il est composé d'organismes ou de personnes référentes qui participent à la réflexion sur les COPP au travers de l'animation collective effectuée par les commissions thématiques..

Le pôle de synergie peut accueillir, si les participants externes le désirent, une dynamique supplémentaire s'appuyant sur un fonctionnement en Archipel.

Le budget - les finances ↗

L'Académie des Ecologistes dispose d'un budget égal à la moitié de toutes les cotisations, dons et crowdfunding versés au Mouvement et à l'instance Parti

Interaction numériques ↗

Interaction entre tiers lieux citoyens écologistes

L'objectif est de donner aux membres du Mouvement une information sur l'activisme citoyen écologiste sur l'ensemble du territoire – un item du site du Mouvement doit être consacré à cette connaissance pour créer du lien et de l'émulation collective – une structuration par région administrative et circonscription électorale cadre les recherches sur le site. Ce sont les Tiers lieux citoyens des écologistes qui proposent dans un formulaire web les publications qui s'insèrent automatiquement dans leur section numérique (sous catégorie) du site web. Chaque publication accueille la possibilité de commentaires avec notifications au rédacteur – des ateliers d'écriture seront proposés régulièrement par le Mouvement.

Participation aux Conventions d'orientation politique permanentes (COPP)

Sur le site du Mouvement, l'item des COPP fera l'objet sur la page d'accueil d'un affichage identique aux autres items. La page d'accueil de la catégorie COPP affichera l'ensemble des COPP avec leur statut d'approbation y compris les dissensus s'ils existent. Chaque COPP donnera accès à un formulaire de participation permettant de recueillir les propositions ou amendements accessibles à l'ensemble des membres du Mouvement.

Courrier électronique

Pour le Mouvement Il n'y a pas de liste mel nationale de discussion.

L'Académie des Ecologistes a la possibilité de publier une infolettre.

L'Académie des Ecologistes dispose d'une liste de discussion entre les référents des différentes instances la composant.

Pour l'instance Parti l'interaction numérique est décrite dans le RI du Parti

Site web du Mouvement

Chaque item (Mouvement, Académie, Parti) fera l'objet sur la page d'accueil d'un affichage sur une ligne de trois ou quatre cadres accueillant des extraits des derniers articles publiés..